



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME que les points n° 2, 3, 8, 12, 13 et 14 sont soumis au débat.
- EST INFORME du retrait du point n°16 de l'ordre du jour.
- EST INFORME d'une question d'actualité qui sera abordée en fin de conseil.
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 19 mars 2015 – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 16 avril 2015 – **A L'UNANIMITE.**
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer le Contrat de Ville Intercommunal 2015-2020 et à solliciter les subventions correspondantes. – **A L'UNANIMITE.**
- PREND ACTE des modalités de répartition du reversement du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour l'année 2015. – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE les travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications rues du Sergent Pireaux, Traversière, de Conflans et de l'Oise, APPROUVE les conventions correspondantes et AUTORISE monsieur le Maire à signer ces conventions ainsi que tous les documents afférents. – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE les conventions avec le SIERTECC et la société Orange relatives à l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques rues du Sergent Pireaux, de Conflans, Traversière et de l'Oise, et AUTORISE monsieur le Maire à signer ces conventions ainsi que tous les documents afférents. – **A L'UNANIMITE.**
- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de sel de déneigement et de produits fondants, et AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents afférents. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE monsieur le Maire ou monsieur l'Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, transport et plan de circulation à signer l'avenant à la convention de mise à disposition des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées avec le SIARP. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE monsieur le Maire ou monsieur l'Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, transport et plan de circulation à signer :
 - la convention de réservation portant sur 10 % du programme situé, rue des Charmilles, de 19 logements (lot D) réalisés par la SCI Eragny Roger Guichard et vendus en VEFA à la société Domaxis,
 - la convention de réservation portant sur 10 % du programme situé, rue des Charmilles, de 20 logements (lot F bâtiment M) réalisés par la SCCV Eragny Berges de l'Oise et vendus en VEFA à la société Domaxis,
 - la convention de réservation portant sur 10 % du programme situé, rue des Charmilles, de 22 logements (lot F bâtiment N, O, P) réalisés par la SCCV Eragny Berges de l'Oise et vendus en VEFA à la société Domaxis.– **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE l'implantation d'un transformateur sur la parcelle cadastrée section BM n°11 et AUTORISE monsieur le Maire ou monsieur l'Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, transport et plan de circulation à signer la convention de servitude avec la société ERDF et tous les actes afférents à ce dossier notamment l'acte authentique. – **A L'UNANIMITE.**
- EMET un avis favorable à la demande de dérogation formulée par le magasin « La halle aux chaussures ». – **A L'UNANIMITE.**
- EMET un avis favorable à la demande de dérogation formulée par le magasin « SPORT 2000 ». – **A L'UNANIMITE.**
- EMET un avis favorable à la demande de dérogation formulée par le magasin « Grand Cercle ». – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association EMEX – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association Dojo Club d'Eragny – **A LA MAJORITE.**
- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 800 € à l'association Centre d'activités musicales. – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Chœur mixte du Confluent. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'appel à projets des lieux de diffusion à rayonnement local – **A L'UNANIMITE.**
- DECIDE le versement des subventions 2015 aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires – **A L'UNANIMITE.**
- ENTEND la réponse à une question d'actualité concernant la Plaine de loisirs.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures15.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédéric TOURNERET (à partir de 20h15), Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV (à partir de 21h12) , Jérôme GONTIER, Virgile EDRAGAS, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Nadine VANNEUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR (jusqu'à 21h12)
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Elodie SPRINGER a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Madame Anne-Sophie SIMOES CARVALHO a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PARENT

Absents : Messieurs Frédéric TOURNERET (jusqu'à 20h15), Stéphane CAPDET

Madame Joëlle MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.